

## *Le pourquoi de la grève du 15 décembre :* **Argumentaire contre le projet d'évaluation des enseignants**

### ***Cadre général***

Depuis le début du quinquennat, l'école publique est mise à mal et subit chaque année des suppressions d'emplois qui la mettent en difficulté.

80.000 suppressions en 6 ans. Les conditions d'enseignement se sont considérablement dégradées. Depuis 5 ans, les enseignants ne cessent de tenter au quotidien d'y palier. Dans le même temps ils ont aussi vu leur pouvoir d'achat reculer.

C'est dans ce cadre que le ministre de l'Education a décidé d'instaurer des moyens supplémentaires de pression individuels en révisant sans concertation les modalités d'évaluation et de carrière des enseignants.

### ***La question de l'évaluation des personnels est une vraie question***

Pour le SE-Unsa, la question de l'évaluation est réelle. Le système actuel n'est pas satisfaisant. L'évaluation reste encore très subjective. Elle ne s'inscrit pas dans un référentiel de métier. Elle est trop irrégulière. Elle ne prend pas en compte la dimension collective du travail des enseignants. Elle est conçue pour sanctionner et non pour soutenir, accompagner et reconnaître.

⇒ Le projet ministériel n'améliore rien. Bien au contraire.

### ***Le ministère dit qu'il y a eu concertation avec les organisations syndicales***

**FAUX !**

Avant la publication dans la presse (Café pédagogique) des projets de décrets et d'arrêté le 15 novembre, il n'y a eu que trois moments « d'échange » avec le ministère :

- le 2 février : rencontre avec le chargé de mission de la DGRH sur le sujet pour une audience exploratoire
- 4 juillet : la Directrice des ressources humaines envoie une succincte note de synthèse qui fait l'impasse totale sur les questions de carrière
- Entre ces deux dates se sera tenue une consultation nationale interactive avec un panel d'enseignants, menée par la DGRH, enquête dont le compte rendu et l'analyse seront faits le 6 juin devant les organisations syndicales et le ministre par le prestataire de service engagé pour cela.

Voilà ce qui tient lieu de concertation pour Luc Chatel. Ce n'est pas notre conception du dialogue social.

### ***Pourquoi la négociation est-elle actuellement inenvisageable ?***

Face au tollé général que son projet a déclenché, le ministère affiche à la veille de la grève qu'il est prêt à ouvrir des négociations, que tout est ouvert à la discussion.

Mais la réalité est tout autre. Il refuse de mettre en négociation le cœur du conflit :

- le rôle discrétionnaire du supérieur hiérarchique (inspecteur pour le premier degré et chef d'établissement pour le second degré) qui leur donne tout pouvoir sur la carrière des enseignants
- le rôle minimisé de l'IPR dans le 2nd degré sur l'évaluation pédagogique

- les modalités d'avancement plus défavorables que le système actuel, qui vont faire perdre à tous du pouvoir d'achat sur l'ensemble de la carrière (en moyenne 10.000 euros).

### ***Une organisation syndicale le Sgen-CFDT a pourtant fait le choix de négocier...***

C'est son choix. Nous observons qu'elle est isolée et minoritaire dans l'Education nationale. Elle a fait le choix de quitter l'intersyndicale, de ne pas participer à la grève et aux actions du 15...et de donner des gages au gouvernement...

On peut observer que ses homologues de la FEP-CFDT (enseignants du privé) ont fait le choix, eux, de maintenir leur participation à la grève du 15...sans doute parce qu'ils connaissent déjà bien la pression directe du chef d'établissement et ont bien compris qu'elle serait encore renforcée par le projet.

### ***Pourtant, dans les entreprises, c'est un système d'évaluation habituel***

L'école n'est pas une entreprise et l'éducation n'est pas un bien de consommation ! Le travail des enseignants est particulièrement complexe. Il est évidemment très dépendant de l'environnement dans lequel se situe l'école ou l'établissement.

Le projet d'évaluation proposé est extrêmement individualiste. S'il se met se place il va faire exploser les équipes et va à l'encontre de ce qui est nécessaire pour l'École. Il va être très démobilisateur. Par ailleurs nous sommes déjà évalués dans le cadre de notre travail, ce n'est pas une nouveauté. Cette évaluation a déjà un impact sur les déroulements de carrière. Ce qui change profondément la donne c'est le système de « carotte et de bâton » que ce système instaure.

Dans le second degré, les enseignants ont actuellement 2 notes. L'une fixée par le chef d'établissement pour les aspects administratifs, l'autre fixée par l'inspecteur pour les aspects liés à l'enseignement d'une discipline. Dans le projet, le chef d'établissement serait le seul évaluateur alors qu'il n'a pas compétence pour juger de l'enseignement de telle ou telle discipline.

### ***L'arnaque au pouvoir d'achat***

Alors que depuis 2 ans les fonctionnaires connaissent un gel de leurs salaires, qu'on leur impose une journée de carence, la nouvelle carrière proposée par le ministère s'avère plus désavantageuse que la carrière actuelle. Ils y perdent sur la durée et a minima deux années.

Le ministère fait des économies sur le dos des enseignants. Alors que les enquêtes OCDE démontrent qu'ils sont parmi les plus mal rémunérés des pays développés, il s'agit là d'une provocation. Depuis 5 ans les enseignants attendent la revalorisation promise par Nicolas Sarkozy. Avec ce projet, c'est une dévalorisation financière qui les attend.